

Présents :

Collège 1

Nicolas Marin, représentant le Maire de Talant
Jean-Patrick Masson, conseiller délégué à Dijon métropole et **président d'Alterre BFC**
Thibault de Monredon, représentant le président du SYDESL
Virginie Pate, Vice-présidente du SIDEC
Stéphane Woynaroski, conseiller régional

Collège 2

Fabrice Aubert, représentant le Président de la Fédération régionale des chasseurs de BFC
David Beaudoin, président de la Société d'histoire naturelle d'Autun
Sylvie Beltrami, co-présidente de l'ADENY
Julien Bouzenot, représentant le président de Rudologia
Gérard Clémencin, président d'UFC Que choisir BFC
Alain Cordier, président de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne
Christine Dupaty, présidente de l'Association régionale des truffes en BFC
Vincent Gaillard, représentant la présidente de l'Ascomade
Catherine Hervieu, présidente d'ATMO BFC et **trésorière d'Alterre BFC**
Aurélien Trioux, président de Plantons le décor
Christian Veille, représentant la Présidente de FNE21

Collège 3

Amandine Borneck, représentant le Président de l'Université de Bourgogne
Vincent Godreau, représentant le Directeur d'ONF

Pouvoirs

Collège 1

José Almeida, à S Woynaroski (Conseil régional)
Pascale Grappin, à S Woynaroski (Conseil régional)
Conseil départemental de la Nièvre, à S Beltrami (ADENY)
Conseil départemental de l'Yonne, à S Beltrami (ADENY)
Parc naturel régional du Morvan, à A Cordier (Ecomusée de la Bresse bourguignonne)
Ville de Montbard, à JP Masson (Dijon métropole)

Collège 2

Bourgogne Energies Renouvelables, à JP Masson (Dijon métropole)
Conservatoire d'Espaces naturels de Bourgogne, à C Hevieu (Atmo BFC)

Collège 3

BRGM, à V Godreau (ONF)

Collège 4

EDF, à A Borneck (Université de Bourgogne)

Participaient également à la réunion :

Karen Dampeyroux, Commissaire aux comptes, Exco Socodec
Margot Ferrier, SIDEC
Aurélien Loos, Alterre BFC
Maurine Perriot, Ademe BFC
Thomas Petitguyot, DREAL BFC

Excusés :

Collège 1

José Almeida, conseiller régional
Monsieur le Président de la Communauté urbaine du Creusot Montceau
Monsieur le Président du Conseil départemental de la Nièvre
Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Yonne
Madame le Maire de Montbard

Collège 2

Monsieur le Président de Bourgogne Energies Renouvelables
Monsieur le Président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Collège 4

Yves Chevillon, Délégué régional EDF

Le Président procède à la distribution des pouvoirs et à la vérification du quorum.

Avec 18 participants et 10 pouvoirs, le quorum est atteint et le Président ouvre l'Assemblée générale ordinaire.

- Bienvenue à l'Assemblée Générale d'Alterre
- Conditions particulières d'organisation

Dans les circonstances liées à la COVID, mais également pour tenir compte des prochaines élections régionales, le CA a validé la tenue de cette première AG 2021 en visio, au cours de laquelle ne vous seront soumis que les points nécessaires à la vie de l'agence avant les délais légaux du 30 juin.

En cette année particulière, qui verra le renouvellement de nos instances de gouvernance ainsi qu'un temps fort d'orientations triennales visant à définir les missions et activités d'Alterre sur les prochaines années, une seconde assemblée générale se tiendra à l'automne. Outre l'élection du CA et du Bureau ainsi que des président, vice-président, trésorier et secrétaire, ce sera l'occasion d'échanges éclairés et de coopération des membres et partenaires d'Alterre dans un moment que nous souhaitons le plus convivial possible. La date de cette seconde assemblée générale sera fixée le plus tôt possible, en lien avec la région afin que celle-ci puisse être dûment représentée suite aux élections.

En ouverture et avant de rappeler l'ordre du jour, JP Masson profite de ce moment pour informer les membres d'Alterre du prochain départ du directeur, Aurélien Loos, qui quittera ses fonctions le 22 août. Une procédure de recrutement pour le remplacer est lancée.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral 2020
- Bilan financier 2020 et rapport du Commissaire aux comptes
- Programme de travail et budget prévisionnel 2021
- Questions diverses

1. Rapport moral et bilan d'activité (exercice 2020)

Le Président présente son rapport moral à l'Assemblée et rappelle que le rapport d'activités figure dans les documents préparatoires à l'AG envoyés aux membres fin mai.

L'année 2020 a été une année particulière pour tout le monde :

- Crise COVID-19, comme tout à chacun, Alterre a dû s'adapter, dans son fonctionnement interne, avec la mise en place du télétravail, et la poursuite de la conduite des actions et projets.
- De fait, des adaptations ont été nécessaires, notamment dans le travail collaboratif avec les nombreux partenaires et acteurs associés aux dossiers, l'animation de réunions et ateliers à distance. L'équipe s'est beaucoup mobilisée dans ce sens.
- Au cours de cette année 2020 également, Alterre a développé, avec une certaine accélération liée à la situation, de nouveaux supports et formats pour mieux toucher ses cibles et porter les sujets qui l'engagent : webinaires, datavidéos, plaquettes avec version numérique, conférence Alterre retransmise en directe et vidéos, ...
- Alterre n'a pas eu recours au chômage partiel. L'évolution nécessaire des projets a nécessité plus d'engagement sur certains dossiers, et moins sur d'autres, mais globalement, l'engagement de l'équipe, des partenaires et des financeurs a permis de tenir globalement le programme de travail et produire de belles réalisations.
- Enfin, malgré le contexte, l'évolution du fonctionnement de l'équipe pour plus de transversalité, et des collaborations en groupe projet s'est poursuivie et donne de bonnes dynamiques. Il apparaît important de poursuivre dans ce sens.
- Des arrêts de travail et certaines absences prolongées ont vu l'équipe se mobiliser encore plus avec un esprit de solidarité remarquable.

Le Président rappelle le contexte mouvant du spectre d'activité d'Alterre, avec la perspective du transfert de l'ORB au 1^{er} janvier 2022. Il réitère sa confiance dans l'équipe et sa capacité à faire face à la période et ses incertitudes avec professionnalisme.

Le Président donne la parole à A. Loos, directeur, qui présente un panorama synthétique des actions et axes forts des réalisations 2020. A. Loos rappelle que toutes les actions 2020 sont présentées dans le rapport d'activités d'Alterre envoyé aux membres fin mai.

- Panorama synthétique des actions 2020 :

- La poursuite de la collaboration avec Atmo BFC dans le cadre de l'ORECA, la sortie des premières datavidéos, des travaux sur la précarité énergétique et l'organisation d'une rencontre sur le sujet, ou encore des publications et un webinaire sur la séquestration carbone, et un état des lieux régional sur les consommations dans l'éclairage public.
- La poursuite de la structuration de l'ORB, et entre autres, la finalisation de la feuille de route 2020-2022, le lancement des premiers groupes d'expertises qui a abouti à la publication du baromètre de la biodiversité et de 5 fiches indicateurs.
- L'observation des déchets, et une publication importante, un magazine de 24 pages sur les démarches d'économie circulaire dans les territoires de BFC. Aussi, le lancement des premiers travaux à Alterre sur les déchets d'activités économiques selon la méthode nationale harmonisée, publiée en septembre 2020, mise à jour des données sur les filières REP. Renseignement des premiers indicateurs PRGPD et intervention lors de la commission du plan en décembre.
- Suivi des travaux de recherche OTSE.
- Travaux importants sur le changement climatique en région, l'adaptation, publication d'un Repères ainsi que d'une étude faisant état des travaux sur le changement climatique et l'eau en région. Mobilisation de nombreux acteurs et partenaires, base importante des collaborations et travaux qui se poursuivent en 2021.

- La poursuite de l'animation du réseau Bocag'Haies, pas de rencontre, mais réponse aux demandes d'information, mise à jour d'une base acteurs et des ressources, transition d'information.
- Le réseau CapTer : animation réseau, comité des partenaires, production de ressources, de retours d'expériences, une journée rencontre en octobre, avec les interventions filmées et consultables, un webinaire en fin d'année, et la préparation d'une plaquette.
- Collaboration à e-SET : plateforme régionale santé environnement, et plus particulièrement son volet santé environnement et territoire, et participation, animation lors de la première journée régionale des ateliers santé environnement en janvier.
- Organisation de la journée Alterre « La transition écologique à l'aune des nouveaux enjeux démocratiques et modèles de société », retransmise en direct, vidéo des interventions et Repères.
- Repères sur les transitions en BFC, « La BFC fait sa métamorphose ». Publié en début d'année 2021, une importante mobilisation tout au long de 2020, une approche globale et transversale avec le Donut, plafond environnemental et plancher social. Des collaborations très intéressantes avec des chercheurs de l'INSEE, de nombreux témoignages de terrain. Une mise en avant de plusieurs observatoires et acteurs pour des indicateurs et connaissances mises en perspective ensemble. Cette publication semble majeure pour apprécier d'une manière cohérente et plus globale ces enjeux de transitions. De très nombreuses collaborations.
- Des actions plus ponctuelles auprès d'autres partenaires comme les départements.

En conclusion : une année 2020 certes chamboulée, très mobilisatrice, et source de fatigue, mais de très belles productions et des travaux dans un rôle d'intermédiation et multi-partenarial et transversal renouvelé. Plusieurs de ces dossiers appellent déjà en 2021 à de nouvelles mobilisations et pourront servir de base solide pour les orientations des activités pour les prochaines années.

V. Gaillard salue la qualité de la Journée Alterre, notamment les interventions de la matinée.

Le Président confirme le propos, et rappelle les retours toujours très positifs autour des conférences d'Alterre. Il précise que les circonstances COVID ont amené à revoir le format pour une diffusion en ligne et en direct. Il s'agit pour lui d'une évolution importante et il faudra développer cette capacité à proposer ces nouveaux formats.

Le Président propose aux membres de voter pour valider le rapport moral 2020.

- **Résolution AGO n°1 : Le rapport moral et le bilan d'activités sont validés à l'unanimité.**

2. Bilan financier 2020

Le président donne la parole à Catherine Hervieu, en sa qualité de trésorière, pour la présentation du bilan financier 2020 (voir détails dans le dossier préparatoire à l'AG et présentation PPT en pièce jointe).

Le bilan et le compte de résultat 2020 tels qu'arrêtés par le cabinet comptable et validés par le commissaire aux comptes sont dans le dossier préparatoire à l'AG.

Le résultat de l'exercice 2020 est en déficit de 26 854,37 €.

Bilan actif :

- Immobilisations, pour un montant de 801 000,90 €, qui correspondent à la valeur du matériel informatique, bureautique, mobilier et de l'achat de La Bourdonnerie en diminution (amortissement, principalement des locaux).
- Diminution des subventions restant à encaisser pour un montant de 235 482,98 €, pour des disponibilités de trésorerie en légère hausse à hauteur de 296 721 € en fin d'exercice.

Bilan passif :

- Fonds propres en hausse suite à l'affectation du résultat de 2019 qui reviendront à leur niveau de 2018 avec l'affectation du résultat négatif 2020 de 26 854 € équivalent à l'excédent 2019.
- Report à nouveau correspond à l'affectation du résultat de 2017.
- Subvention d'investissement en baisse : amortissement de la subvention pour la construction de La Bourdonnerie.
- Provisions pour risques en augmentation : écriture comptable pour prendre en compte les risques de perte de subvention, pour 7 005 € et 11 080 € de fonds dédiés (actions qui se terminent en début 2021).
- Capital restant dû de l'emprunt immobilier en diminution à 565 078 €.
- Dettes fournisseurs, en légère hausse en fin d'exercice (beaucoup d'actions et d'engagements ont été pris en fin d'année au vu de la situation perturbée de l'activité avec la crise de la COVID 19).
- Dette fiscales et sociales en hausse (congés payés), notamment en raison d'une équipe au complet sur une année entière.
- La subvention à reverser correspond à un dossier AESN terminé depuis 2019 qu'il reste à clôturer administrativement (contacts repris en ce sens).
- Pour un bilan total s'élevant à 1 338 614,98 €.

Compte de résultat :

Produits d'exploitation à 856 326 € avec une certaine stabilité mais comprenant des réalités bien différentes :

- Des points positifs :

- Un maintien des subventions des principaux partenaires que sont la Région, la DREAL et l'Ademe
- Un soutien en augmentation des agences de l'eau avec la montée en puissance du réseau CapTer et l'étude eau et changement climatique
- Une hausse du soutien de l'ARS concernant CapTer
- Des subventions de départements en légère hausse
- Quelques nouveaux mécénats et dons sur la Journée Alterre

- Mais des pertes de financements :

- Des cotisations qui ne se développent pas
- Des pertes importantes sur les financements FEDER à environ 17 000 € sur les 56 000 € envisagés :

Le montant FEDER 2020 prévu en décembre était à environ 56 000 € et la subvention sera de 17 389 €, ainsi que le décalage de certaines dépenses prévues fin 2020 sur le début de l'année 2021.

Suite à des avis des auditeurs des fonds européens auprès des services instructeurs de la Région, les modalités de calcul des financements FEDER auxquels prétendait Alterre ne peuvent plus être retenues, et ce à partir des financements de l'exercice 2020.

Les changements de méthode concernent deux points :

- La répartition des projets entre ex-Bourgogne et ex-Franche-Comté : la solution trouvée est une clé d'entrée surfacique.

- Les attestations de co-financement des projets par les structures concernées, produites de façon à flécher une majorité de leur financement sur la Franche-Comté afin de maximiser le potentiel FEDER sur la Bourgogne : ces attestations ne sont plus recevables. Aucune solution n'a pu être trouvée.

En conséquence, et au vu des seuils de financement FEDER, Alterre n'est plus éligible pour des financements européens pour ses travaux dans le cadre de l'ORECA, et ses financements sont réduits pour les travaux dans le cadre de l'ORB.

Produits exceptionnels en baisse (pas d'écriture de reprise d'une perte de subvention antérieure, comme c'était le cas en 2019), dont 7 200 €, de subventions d'investissements couvrant l'amortissement des immobilisations subventionnées.

Produits financiers correspondent aux intérêts des livrets d'Alterre.

Charges d'exploitation en hausse, à 864 048 € :

- 120 199,84 € correspondant aux règlements des fournisseurs, des prestataires de services, ainsi que de l'ensemble des frais de fonctionnement (loyers par exemple), en baisse conjoncturelle notamment au vu de la situation sanitaire (pas d'évènements, peu de déplacements, moins de prestations, et certaines prestations décalées en 2021, ou non engagées, légère baisse conjoncturelle sur les frais de locaux).
- 44 034 € en impôts et taxes (taxe sur les salaires, taxe foncière et formation professionnelle) ; en hausse, principalement liée à la reconstitution complète de l'équipe.
- 465 850,77 € de salaires et traitements et 167 037,65 € de charges sociales : en hausse, au regard d'une équipe complète sur une année suite aux recrutements de 2019. Poste principal des dépenses d'Alterre, ce sont ses ressources humaines qui sont à la base de ses activités et de sa capacité à répondre à ses missions. Pour information, les charges liées au personnel ont diminué de près de 20 % depuis 2017 et se situent au niveau le plus bas depuis au moins 2008.
- 48 461,24 € de dotations aux amortissements ;
- 7 005,47 € de provisions pour risques de perte de subvention sur certains dossiers ;
- 11 080,17 € de report en fonds dédiés ;
- 379,15 € d'ajustement de charges sociales.

Charges financières en diminution liées au remboursement des bureaux, qui se maintiennent et qui contribuent à la stabilisation de nos frais de structure, comme cela avait été anticipé.

Charges exceptionnelles (essentiellement liées à des pertes de subvention) en diminution.

Ainsi, le compte de résultat aboutit à un déficit de 26 854 €, malgré une maîtrise voir des baisses de charges de fonctionnement, et dû essentiellement à la forte diminution des financements FEDER.

Globalement les comptes présentés aujourd'hui reflètent une année 2020 au cours de laquelle certaines adaptations ont dû être faites, mais globalement avec le soutien des partenaires en cette période, et grâce à l'engagement de l'équipe, l'équilibre budgétaire aura été tenu, sans l'évolution des recommandations sur le traitement des dossiers FEDER. Aussi, si ce déficit peut être absorbé, cela tient à la solidité précédente d'Alterre. Cela révèle donc tout autant la fragilité structurelle des financements au regard de l'activité. Cet équilibre structurel de l'activité et des financements sera bien un enjeu de la période qui s'ouvre et des orientations triennales d'Alterre.

Le Président remercie Mme Hervieu et précise que les charges de personnel ont baissées de près de 20 % par rapport à 2017 et sont à u niveau comparable à celui de 2008.

La parole est donnée à Karen DAMPEYROUX, Commissaire aux comptes d'Alterre, cabinet Exco Socodec, qui fait son rapport (rapport complet annexé au compte rendu de l'Assemblée générale).

Conclusion : les comptes permettent de retracer l'activité d'Alterre et sont fidèles, le rapport est donné sans réserves et sans observation.

Le Président informe l'assemblée générale qu'Alterre a fait l'objet d'un contrôle URSSAF qui se termine et qu'il a été informé d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes qui débutera prochainement.

Le Président demande si la présentation des comptes appelle des questions ou des observations.

En l'absence de question, le Président soumet le bilan financier 2020 au vote des membres.

- **Résolution AGO n°2 : L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le bilan financier de l'exercice 2020 tel qu'il a été arrêté et présenté.**
- **Résolution AGO n°3 : L'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration d'affecter le résultat de l'exercice aux fonds propres, à l'unanimité.**

3. Programme de travail 2021

Le Président donne la parole à A. Loos, directeur, pour présenter le programme de travail, qui fait partie des documents préparatoires à l'AG.

L'ensemble du programme de travail d'Alterre représente 1 631 jours sur projets.

- Une mobilisation de l'équipe pour les orientations triennales d'Alterre avec le soutien de principaux partenaires.

Observation :

- ORECA : poursuite de la collaboration avec Atmo BFC, plus précisément :
 - o Poursuivant la coordination partenariale de l'observatoire.
 - o Structurant et évaluant un plan de communication annuel pour développer sa mise en visibilité.
 - o Valorisant les travaux de l'observatoire sous des formes très diversifiées pour toucher au mieux un large public : publications techniques, supports de synthèse, vidéos d'animation.
 - o Organisant des temps de rencontres et d'échanges sur des thématiques comme les EnR ou la précarité énergétique.
 - o Produisant de nouveaux indicateurs pour mieux caractériser la précarité énergétique et suivre les réponses apportées.
 - o Structurant progressivement un travail de collecte de données pour mieux connaître les consommations d'énergie et les pratiques des collectivités dans leur patrimoine bâti et l'éclairage public.
 - o Améliorant la connaissance par le calcul de l'empreinte carbone régionale liée à la consommation des Bourguignons-Francis-Comtois.
- ORB : stabilisation de la mobilisation, poursuite de la feuille de route :
 - o Coordination, animation
 - o Lancement de groupes d'expertise
 - o Publication de fiches indicateurs
 - o Situation particulière du transfert de l'ORB à l'ARB au 1^{er} janvier 2022 qui mobilise.
- Observation des déchets :
 - o DMA (publication et appui enquête, DAE, REP, indicateur PRPGD, ...)
 - o Mobilisation importante aux côtés des partenaires pour la préfiguration du prochain observatoire régional et le rôle d'Alterre
- Flux de matières : mobilisation basse : veille + appui à la réflexion des partenaires sur la bio économie
- Observation changement climatique et adaptation : diffusion des connaissances et retours d'expériences : infographie, rencontres et webinaires
- Outil ICI 2050 : appui des partenaires sur le second volet
- OTSE : mobilisation basse : poursuite du suivi du projet de recherche

Appui à l'animation des territoires en transitions :

- Quelques jours pour l'accompagnement de la communauté régionale de travail des partenaires
- Réseau CapTer : poursuite de l'animation, production de ressources, rencontres et webinaires, lettre d'info et appui action 54 du PRSE 3
- Réseau Bocag'Haies, poursuite de l'animation du réseau, surtout au regard du programme de la Région, et en cohérence avec l'action « Plantons des haies »
- Action « Plantons des haies » : Alterre est lauréat de l'AAP pour la coordination régionale de l'action du plan de relance « Plantons des haies » jusqu'en décembre 2022 : coordination, animation, outillage des structures d'appui, communication et suivi
- ACC : Appui au GRACC, Ateliers en ligne ; outil de démarche d'animation pour intégrer l'ACC aux projets territoriaux

- Stage : comptabilisation du capital naturel et services écosystémiques, principalement séquestration carbone
- Fin stage biomimétisme
- Capitalisation de ressources et retours d'expériences d'actions et projets transversaux en territoire
- e-SET + ateliers SE

Autres explorations :

- « Journée Alterre » : sujet tourné vers la soutenabilité, cadrage en cours sur une possible évolution du format vers un format « émission »
- Repères Alimentation

Autres conventions :

- RARE
- Départements

A. Loos présente à l'assemblée générale une petite alerte : la situation interne, liée à certains arrêts de travail, mais aussi au regard du départ prochain du directeur qui peut perturber l'activité, de la mobilisation importante sur certains dossiers (observatoire déchets, transfert de l'ORB, orientations triennales), tout ceci combiné, met en fragilité l'équipe et risque fortement d'impacter la capacité de tenir l'intégralité du programme de travail déjà poussé à son maximum de charge dans une situation idéale. Les événements s'étant bousculés ces deux dernières semaines, il n'était pas possible d'anticiper et modifier avant l'AG. Tous les dossiers ne seront pas touchés. Une évaluation sera faite et transmise avec proposition aux partenaires avant le départ du directeur, et information faite à l'AG prévue à l'automne.

Le Président soumet le programme de travail 2021 à l'approbation de l'Assemblée générale.

- **Résolution AGO n°4 : L'Assemblée générale approuve, à l'unanimité, le programme de travail prévisionnel 2021 tel qu'il a été présenté.**

4. Budget prévisionnel 2021

Le Président passe la parole à Catherine Hervieu, en sa qualité de trésorière, pour présenter le budget prévisionnel 2021 qui précise que les éléments figurent dans les documents préparatoires à l'AG envoyés aux membres fin mai. (Voir présentation PPT en pièce jointe).

Charges :

Globalement, des charges maîtrisées, qui augmentent en relation avec l'action du plan de relance « Plantons des haies » :

- Les charges liées aux locaux sont estimées au même niveau qu'en 2020.
- Les charges liées aux dépenses courantes sont proposées en baisse, avec la diminution de certaines dépenses comme la maintenance et l'hébergement de site liés à celui d'Alterre, d'achat de noms de domaine, ou encore de reprographie.
- Dépenses de prestations et vacations en hausse dues à l'action « Plantons des haies ». Sans cette action les dépenses de prestations sur projets ou de déplacement seraient prévues en baisse.
- Prestation d'accompagnement communication, néanmoins avec une enveloppe à la baisse par rapport à celle envisagée en 2020.
- Mise en place d'outils de gestion de projets et gestion de contacts. Des contacts sont pris pour envisager un déploiement tôt en 2021.

- ➔ Alterre aura recours à un accompagnement au recrutement de la nouvelle direction. Cette enveloppe sera prise en compte dans l'exécution budgétaire, notamment avec le décalage de la mise en place des outils cités précédemment, et en privilégiant cet accompagnement au recrutement à l'accompagnement communication.

- Baisse des dépenses budgétées de communication et diffusion, outre les baisses sur projets, prévoit une baisse de la somme allouée à la communication institutionnelle. Une enveloppe de 5 000 € est néanmoins prévue pour celle-ci, ce qui sera crucial suite aux orientations triennales.
- Dépenses de personnel en hausse, uniquement par le recrutement d'une salariée pour porter l'action « Plantons des haies », financé intégralement dans le cadre du plan de relance.
- Dotations aux amortissements sont en hausse suite à l'acquisition, en 2020, d'équipements pour le télétravail.

Produits :

- Subventions de la Région, Ademe et DREAL estimées en stabilité.
- Baisse importante des financements FEDER, comme constaté sur l'exercice 2020
- Prévus de financements des départements sur les projets et actions du PT 2021, en hausse avec des discussions engagées avec le Territoire de Belfort.
- Les financements de l'AERMC sont ajustés selon la formule de calcul propre à l'agence au regard du redimensionnement à la baisse du travail sur le réseau CapTer. Nous prévoyons une enveloppe stable de l'ARS pour le réseau CapTer.
- Un mécénat de 10 000 € d'EDF, initialement prévu pour l'IRV, et qui sera réaffecté à d'autres actions du programme de travail suite à l'abandon de l'action.
- Un financement du RARE sera mis en place pour l'animation du groupe de travail sur l'adaptation au changement climatique.
- Poursuite de la recherche de mécènes pour la Journée Alterre.
- Recherche de financements supplémentaires pour la production du Repères.
- Le financement par la DRAAF dans le cadre du plan de relance « Plantons des haies » estimé à 90 000 € sur 2021.
- Objectif à la hausse des cotisations pour adhésion en 2021.

Soit un budget prévisionnel à hauteur de 960 870 €.

Le Président soumet le budget prévisionnel à l'approbation de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2021 tel qu'il a été présenté.

- **Résolution AGO n°5 : Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité.**

5. Points divers & Questions-réponses

En réponse à une question de C Dupaty, le Président confirme que dans le cadre du processus d'orientations triennales tous les membres et partenaires d'Alterre seront invités à participer et à s'exprimer. S'il le souhaite, chaque membre peut dès maintenant faire part de ses idées ou propositions en lui adressant ou en les transmettant à la direction.

S. Beltrami, représentant l'ADENY, interrogent sur l'objectifs de l'action « Plantons des haies », alors qu'il est régulièrement constaté que des haies disparaissent dans l'Yonne, par exemple le long des lignes de chemin de fer. L'ADENY se trouve dépourvu pour intervenir, et la DDT qui avait été contactée était aussi dépourvue.

J-P. Masson précise qu'Alterre, au titre d'animateur du programme ne peut intervenir également. Lorsque ce genre de sollicitation arrive, nous orientons vers les partenaires de la DREAL, de la DDT ou de l'OFB.

T. Petitguyot, représentant la DREAL, partage à la fois la question et la frustration sur ce sujet et la difficulté rencontrée dans les territoires pour les protéger, avec des outils pas simples à manier, par exemple les outils de police de l'OFB. Il y a une mobilisation lorsque cela est possible. Il faut faire de la pédagogie et de la communication sur les services écosystémiques rendus par les haies, notamment via le réseau animé par Alterre, afin de renforcer la prévention de l'arrachage et la protection des haies.

S. Woynaroski, représentant la Région, précise que la Région porte également un appel à projets depuis 2005, avec un bilan de 540 km plantés. Il constate également des arrachages ou des problèmes d'entretien avec des broyages qui ne seraient pas fait à la bonne saison. Il y a donc un investissement et une pédagogie, mais également de la répression et un travail de police à réaliser.

P. Lair, salariée d'Alterre, confirme le travail dans le réseau Boag'Haies pour informer et valoriser les services rendus par les haies.

S. Beltrami fait part également d'un entretien de ripisylves qui a été conclu par des grands feux.

J-P Masson informe que les syndicats de bassins ont la possibilité dans leurs cahiers des charges de prévenir des pratiques telles que celles-ci.

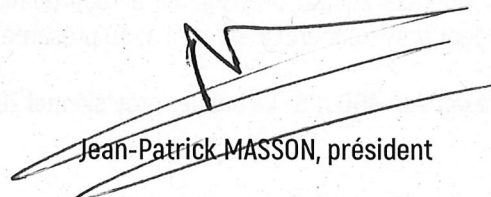
G. Clemencin interroge sur un agenda de travail sur la préparation des orientations triennales.

A. Loos confirme qu'un premier travail interne a été réalisé par l'équipe et débriefé en CA pour confirmer les premières réflexions de travail. Sur cette base, les orientations vont être approfondies de manière partenariale et ouverte aux membres, pour définir les activités possibles avec un temps fort à l'automne. Une prestation d'appui sera mise en place entre temps avec des sondages, enquêtes et entretiens dans l'intervalle jusqu'au temps d'échange important à l'automne. La date reste à déterminer et doit se faire en lien avec le renouvellement des instances de gouvernance d'Alterre. Le mois de septembre semble court, notamment pour intégrer les nouveaux élus à la réflexion, mais probablement que ce séminaire se tiendra au mois d'octobre.

6. Clôture de l'AG 2021

L'ordre du jour étant épuisé et les membres n'ayant plus de commentaires, le Président clôt l'Assemblée générale ordinaire.

Fait à Dijon, le 5 juillet 2021



Jean-Patrick MASSON, président

PJ: *Présentation PPT de l'AG (disponible dans votre espace Membres su site Internet d'Alterre)*
Rapport du CAC